

## Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 7 novembre 2024

Présidence : Mme Ahimara Buffat

### LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 70 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de démolition et construction d'un bâtiment d'habitation et d'activités à la Grand'Rue 9 (parcelle n° 1621);
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 70 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de démolition et construction d'un bâtiment d'habitation et d'activités à la Grand'Rue 9 (parcelle 1621) tel que présenté;
- II. d'accorder le crédit de CHF 535'250.- et d'autoriser la Municipalité à mener les études ainsi que d'engager un/e Chef/fe de projet à 80 % pendant 3 ans au maximum;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du coût net des études de CHF 169'800.- sur une période de 10 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant la fin des études;
- II. de l'amortissement du montant net du salaire et des charges sociales de CHF 120'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant le versement du salaire de la 1<sup>ère</sup> année;
- III. de l'amortissement du montant net du salaire et des charges sociales de CHF 121'800.- sur une période de 10 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant le versement du salaire de la 2<sup>ème</sup> année;
- IV. de l'amortissement du montant net du salaire et des charges sociales de CHF 123'650.- sur une période de 10 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant le versement du salaire de la 3<sup>ème</sup> année.

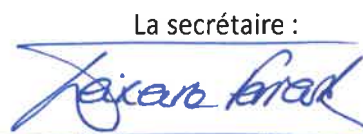
*Conformément aux articles 162 et ss LEDP :*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :  
  
Ahimara Buffat



La secrétaire :  
  
Karine Teixeira Ferreira